



République Française
Département CHER
Mairie d'Herry

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
A la majorité Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 2

L'an 2026, le 25 Septembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Herry s'est réuni à la salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DE CHOULOT Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/09/2025.

Présents : M. de CHOULOT Etienne, Maire, Mme VERMEULEN Martine, M. HANRION Jonathan, M. EGROT Gérard, M. DE LEO Claudio, Mme EGROT Stéphanie, M. BERNARD Thierry, M. POUVESLE Philippe, Mme MARTIN Nadine, Mme LARISE Nathalie, Mme MECHIN Myriam

Excusés ayant donné procuration : Mme de CHOULOT Bénédicte à M. DE LEO Claudio, M. LEBRETON Vincent à M. HANRION Jonathan, M. FEBBA Olivier à Mme MARTIN Nadine, Melle BONNIN Clara à M. de CHOULOT Etienne

A été nommé secrétaire : M. DE LEO Claudio

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture de Bourges
Le :
Et
Publication ou
notification du :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801105-20260925-2026_09_009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2026

2026_09_009 – Attribution d'une subvention à l'association "Roue Solidaire"

L'association **Roue Solidaire** à Herry a pour objectif de soutenir des actions solidaires, de favoriser les échanges intergénérationnels et de développer des projets dans les domaines culturel, éducatif, sportif et automobile.

- **Adresse du siège** : 6 rue de la Fontaine, 18140 Herry.
- **Date de création** : 3 août 2026.
- **Domaine** : Loisirs et vie sociale (action socioculturelle).
- **Objectifs principaux** : Soutien humanitaire, projets d'aventure en France et à l'international, et initiatives locales.

Monsieur le Maire propose d'attribuer à cette nouvelle association et au projet porté par cette dernière une subvention d'un montant de 250 €. Sous réserve de transmission des statuts.

Le Conseil municipal approuve à la majorité

1 contre : Thierry BERNARD

2 abstentions : Myriam MECHIN, Jonathan HANRION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/09/2026

Le Maire

Etienne de CHOULOT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal stroke at the bottom.

Secrétaire de séance

M. DE LEO Claudia

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a horizontal stroke at the bottom.